

Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Présenté au : Secrétariat à la condition féminine



29 janvier 2016

Ruth Vachon

Présidente-directrice générale

Réseau des Femmes d'affaires du Québec

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'AUTEURE	3
Ruth Vachon	3
Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ)	4
RÉSUMÉ	5
EXPOSÉ GÉNÉRAL	7
1- MÉMOIRE DE 2011 – LEVIER VERS LA PLACE DES FEMMES ENTREPRENEURES	7
2 - DÉFI CHOISI PAR LE RFAQ : L'ACCÈS AU MARCHÉ	9
3 - ACTIONS DU RFAQ : RELEVER LE DÉFI AVEC LES ENTREPRENEURES	11
4 - ACTION INNOVATRICE DU RFAQ : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FÉMININ	14
5 - CONCLUSION	22
ANNEXE 1 :	23
Supplier Diversity, Targets and SD growth in the US	23
ANNEXE 2 :	24
Supplier Diversity, Who's Doing It? (US)	24
ANNEXE 3 :	25
Supplier Diversity in Canada et Opportunity in Canada	25
ANNEXE 4 :	26
Communiqué de presse, <i>Les femmes au cœur du développement économique du Québec</i>, Parti libéral du Québec, 8 mars 2014	26

PRÉSENTATION DE L'AUTEURE

Ruth Vachon

Présidente-directrice générale du Réseau des Femmes d'affaires du Québec

Présidente-directrice générale du Réseau des Femmes d'affaires du Québec fondé en 1981, elle met tout en œuvre pour en faire *le* réseau d'affaires des femmes du Québec.

Notice biographique

Ruth Vachon est présidente-directrice générale du Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ) depuis juin 2010 et vise la prospérité de la diversité de ses membres, entrepreneures, gestionnaires, cadres et professionnelles.

Originaire du Saguenay, elle cumule plus de 30 ans de « vécu » en entrepreneuriat. Dès son arrivée à la tête du RFAQ, elle regroupe, stimule et engage ses quelques 2 000 membres actives dans 13 régions du Québec avec des projets mobilisateurs de développement économique, d'entrepreneuriat et de gestion au féminin.

À son bilan, des réalisations concrètes et innovatrices dont l'implantation au début de 2012 du *Comité aviseur 50+une* composé de gens d'affaires influents, expérimentés et généreux qui jouent un rôle-conseil dans les phases du programme Développement économique Féminin (DEF). Grâce à l'obtention de la certification *WEConnect International* les entreprises à propriété féminines (EPF) sont formées et participent à des foires commerciales où elles ont l'occasion de rencontrer et de vendre leurs produits et services à de grands donneurs d'ordres. Dans cette foulée, le Réseau des Jeunes Femmes d'affaires du Québec (RJFAQ) a été créé pour offrir aux jeunes membres du RFAQ un lieu de partage, une source de conseils alignés sur leurs besoins, des outils éprouvés et des modèles inspirants.

La force des alliances, elle y croit! En font foi les alliances stratégiques créées, notamment avec le réseau Femmessor, le Réseau M et l'initiative pour le mentorat et la formation Mentor L dédiée à la relève. Ajoutons l'accroissement stratégique de partenaires publics et parapublics, associatifs, financiers et de services qui soutiennent, notamment DEF et la tenue des conférences annuelles *Cap vers la réussite*, les activités des comités régionaux du RFAQ et, depuis 2001, le réputé concours Prix Femmes d'affaires du Québec.

Femme de terrain et de vision, Ruth sillonne régulièrement la province pour sonder le pouls des membres et donner des conférences et pilote des missions commerciales au Canada et aux États-Unis prônant que la prospérité individuelle, en affaires et collective se conjugue dorénavant au féminin.

Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ)

Le Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ) contribue, depuis 1981, à l'atteinte des objectifs professionnels et au rayonnement de ses milliers de membres : entrepreneures, dirigeantes, gestionnaires et professionnelles.

Grâce à la présence active de l'équipe de direction et à sa collaboration étroite avec ses 13 comités régionaux responsables de l'organisation d'activités reflétant les besoins et attentes du milieu, le RFAQ a accumulé une connaissance précieuse et à jour des enjeux et des besoins de ses membres et des femmes actives du Québec.

Le RFAQ se distingue notamment par la force de son réseautage, par ses cellules d'entraide, ses activités de formation, ses avantages économiques, ses initiatives à l'intention des entrepreneures et ses liens internationaux avec la Francophonie.

Il est aussi reconnu tant pour la promotion du leadership socio-économique de l'ensemble des femmes que pour l'accompagnement des dirigeantes dans leur développement d'affaires, lesquels sont mis en valeur par ces initiatives exceptionnelles : le concours Prix Femmes d'affaires du Québec depuis 2001, le programme Développement économique Féminin (DEF) en association avec WEConnect International à l'intention des femmes propriétaires d'entreprises majoritaires (2012) ainsi que la création du Réseau des Jeunes Femmes d'affaires du Québec (RJFAQ).

RÉSUMÉ

À titre de présidente-directrice générale du Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ) et de fière porte-parole de nos milliers de membres, d'entrepreneure depuis plus de 30 ans et de femme, j'applaudis les avancées remarquables de l'égalité entre les femmes et les hommes résultant des efforts consentis par le gouvernement du Québec depuis quarante ans.

De plus, je me réjouis de la volonté gouvernementale d'actualiser la politique et de produire un nouveau plan d'action pour réduire les inégalités persistantes et préoccupantes et de conduire une démarche de consultation auprès de la population afin de la mobiliser dans la réussite de l'amélioration des conditions de vie et de travail des Québécoises.

Dans le cadre de la commission parlementaire de 2011, nous avons mentionné être sur le point de conclure une entente avec WeConnect International (WCI), organisme mondialement reconnu d'homologation d'entreprises détenues à 51 % par des femmes; entente qui fut conclue au printemps 2012.

WCI a été créé aux États-Unis dans la foulée du *Small Business Act* promulgué en 1958 et exigeant des sous-traitants gouvernementaux qu'ils allouent 23 % de leurs achats de biens et de services à des PME ou à des entreprises propriétés des minorités, notamment les vétérans, les femmes, les personnes avec incapacité et les autochtones. Devenus chef de file en matière de diversité des fournisseurs, les États-Unis ont ensuite élargi le champ d'action initial au secteur privé en enjoignant les grandes entreprises à allouer annuellement 5 % de leurs achats à des entreprises minoritaires.

Le choix du défi de l'accès au marché n'est pas anodin, car il est inexploité. Selon WCI, les achats des grandes chaînes d'approvisionnement mondiales auprès des femmes entrepreneures sont microscopiques soit de l'ordre de 1 % (2013). De plus, les propriétaires d'entreprises du Québec restreignent majoritairement leurs ventes localement, alors que les multinationales américaines présentent au Canada possèdent des programmes d'achat auprès des minorités dont les femmes font partie et n'en profitent pas.

Présent au Québec depuis 35 ans, non seulement le RFAQ détient-il une connaissance profonde des enjeux et des défis des femmes d'affaires de tous les secteurs d'activités, voire même à l'international, mais il répond à leurs besoins évolutifs, en région et à l'échelle provinciale, particulièrement en matière de rayonnement, de formation, de réseautage stratégique et de mentorat. En 2015 seulement, soulignons la tenue au Québec de 450 activités d'accompagnement, de réseautage, d'orientation, de formation et de maillage pour les femmes d'affaires.

Unique organisme québécois habilité à accompagner les entreprises à propriété féminine (EPF) dans la réussite du programme de diversité des fournisseurs, le RFAQ a innové une fois de plus en créant en 2012 le programme Développement économique Féminin (DEF). Ce programme facilite, grâce à des outils ciblés, le développement des (EPF) majoritaires du Québec et encourage les grandes sociétés publiques et privées à porter une attention positive aux EPF saines et solides dans le cadre de leur politique d'achats de produits et de service. Les entrepreneures étant des employeuses, leur croissance par l'accès au marché contribue à la création d'emplois et au développement du plein potentiel des femmes.

Grâce à la collaboration de ses partenaires et de son comité consultatif et à la détermination créative du RFAQ, en trois ans, nous avons certifié 64 entreprises à propriété féminine dont le chiffre d'affaires dépasse les 300 M\$ et plus de 1 000 emplois, participé à 10 missions commerciales au Canada et aux États-Unis et octroyé les premiers Prix Développement économique Féminin. Sans compter la reconnaissance nationale qui s'est concrétisée par l'obtention de trois prix WCI Canada.

Quatre ans plus tard, le défi de l'accès au marché est davantage cerné, mais toujours à relever et préoccupant. Par ailleurs, le RFAQ maîtrise mieux les enjeux et les moyens appropriés de les réduire ou les supprimer. Afin de poursuivre sa mission, le RFAQ s'est doté de projets stratégiquement déterminés s'adressant aux entrepreneures et qui peuvent être aussi gages de succès pour les PME détenues par des femmes autochtones et avec incapacité.

Selon l'Indice entrepreneurial québécois, les propriétaires d'entreprise qui ont la volonté d'être actifs à l'international affirment avoir besoin d'aide principalement sous forme de contacts influents (68,5 %), mais également sous forme de formation, de réseautage et d'accompagnement. En fait, l'aide requise est diversifiée.

Pour réaliser ses projets reflétant l'aide expressément demandée, le RFAQ requiert la prise de conscience, l'établissement de mesures incitatives et le soutien financier du gouvernement québécois, dont le Conseil du Trésor et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE).

À l'instar des États-Unis, chef de file mondial en diversification d'approvisionnement, nous demandons un soutien particulier quant aux enjeux des EPF et une attitude réalistement visionnaire du gouvernement québécois. Ces initiatives joueraient un rôle moteur dans la croissance et la diversification de leurs entreprises et dans des secteurs non conventionnels, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, l'accès à de la formation appropriée utilisable en temps réel et généreraient une contribution à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la prospérité de l'État. Voilà pourquoi nous les recommandons.

Nous croyons que notre premier ministre, monsieur Couillard, est sensible à l'idée que son gouvernement soit le modèle exemplaire au Canada en matière de diversité des fournisseurs. Le Réseau des Femmes d'affaires du Québec l'assure, et toute instance gouvernementale impliquée, de son entière collaboration dans cette démarche réductions des inégalités persistantes et de priorisation de l'avancement des femmes *Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

EXPOSÉ GÉNÉRAL

1- MÉMOIRE DE 2011 – LEVIER VERS LA PLACE DES FEMMES ENTREPRENEURES

Le domaine des commentaires du mémoire *Égalité entre les hommes et les femmes* présenté le 26 janvier 2011 par le Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ) en commission parlementaire s'est concentré sur la *Progression des femmes dans les lieux de décisions*, à tous les paliers tant dans les secteurs public que privé.

Nous y mentionnions qu'en 2008, les femmes occupaient seulement 16,8 % du total des sièges disponibles dans les 1 135 postes des conseils d'administration des 95 plus grandes entreprises canadiennes ayant un siège social au Québec. De plus, 33,7 % de ces entreprises ne comptaient aucune femme parmi leurs administrateurs. Grâce aux efforts déployés par le gouvernement du Québec, nous notons des avancées, mais la sous-représentation des femmes dans les lieux d'influence et de pouvoir demeure un enjeu préoccupant.

Pour que les femmes accèdent à l'égalité dans ces postes, nous soutenions la mise en place d'importantes mesures, notamment l'intégration de femmes dans des métiers et des professions non conventionnels pour accroître l'égalité des salaires en plus de leur expertise dans de nouveaux secteurs économiques et le soutien des femmes entrepreneures qui sont aux commandes d'entreprises solides financièrement et qui œuvrent dans des secteurs variés et d'avenir, mais manquent de ressources pour être reconnues.

De plus, le RFAQ avait entamé des démarches pour conclure une entente avec WEConnect International (WCI). Cet organisme homologue les entreprises détenues à 51 % par des femmes afin de leur donner accès à des marchés souvent difficiles pour elles. Les entreprises à propriété féminine (EPF) certifiées peuvent participer aux programmes d'offres de services et de produits des grandes entreprises et des gouvernements.

Fait marquant à souligner, les démarches ont été couronnées de succès et l'entente avec WCI a été conclue en 2012. Le RFAQ est depuis l'organisme québécois unique qui accompagne les EPF dans la réussite de ce programme de diversité des fournisseurs et qui assure le suivi rigoureux pertinent à l'atteinte des objectifs triennaux inhérents. Pour remplir son mandat, il a élaboré en 2011 et lancé concurremment à l'entente en 2012 le programme Développement économique Féminin (DEF). Nous portons fièrement à votre attention le fait que grâce à un suivi rigoureux et à la forte conviction de l'importance de cette nouvelle initiative, l'atteinte annuelle de nos objectifs génère la reconduction de notre entente exclusive.

Selon le rapport *Les Canadiennes prennent le flambeau* publié par Recherche économique RBC en octobre 2013,¹ les entreprises appartenant en majorité à des femmes font leur marque au sein du secteur canadien des petites et moyennes entreprises (PME). En 2011, elles représentaient 15,6 % de ce secteur, comparativement à 14,9 % et 13,7 % respectivement en 2007 et 2004. Quant à leur contribution à l'activité économique en 2011, elle a généré 148 milliards de dollars, soit environ 7 % du PIB. Enfin, en 2013 les femmes détenaient plus de la moitié des PME au Canada. Au Québec en 2014, 39 % des entrepreneures sont des femmes.² Et il y a certes place pour la croissance dans les secteurs où elles sont moins présentes – scientifiques, technologies de l'information, manufacturiers et à l'exportation.

Qu'en est-il quatre ans plus tard de la place des femmes entrepreneures du Québec dans la chaîne des fournisseurs du gouvernement du Québec ? Où en est l'accès au marché de la diversité des fournisseurs pour les entreprises à propriété féminines?

Nous avons à notre actif des progrès significatifs et le potentiel de croissance est toujours présent. Constatation des plus intéressantes, en janvier 2016 parmi les 64 entreprises du programme DEF nous en comptons, notamment en aéronautique, construction, fibre optique, TI, pharmaceutique et transport commercial, et plusieurs à l'international. Ces entreprises ont tendance à générer des emplois non conventionnels et mieux rémunérés.

Selon l'Indice entrepreneurial québécois³, réalisé par la Fondation de l'entrepreneurship (FDE) en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et Léger Marketing en 2013, la proportion des femmes propriétaires progresse continuellement à 9,7 % comparativement à 5,5 % en 2009 par rapport à celui des hommes qui décline de 13,2 % contre 12,8 % en 2012.

De plus, les Québécoises sont moins nombreuses que leurs collègues masculins à fermer une entreprise, 7,7 % comparativement à 13,2 %.⁴

Compte tenu de notre expérience, particulièrement en 35 ans de terrain, la tendance à l'accroissement des EPF — par création ou par acquisition — est bien ancrée. Mais force est de constater que beaucoup reste à faire au plan incitatif gouvernemental.

À l'instar des États-Unis, chef de file mondial en diversification d'approvisionnement, nous recommandons un soutien particulier quant aux enjeux des entreprises à propriété féminine et une attitude réalistement visionnaire du gouvernement québécois. Ces initiatives joueraient un rôle moteur dans la croissance et la diversification de leurs entreprises dans des secteurs non conventionnels, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, l'accès à de la formation ciblée et immédiatement mise en pratique, la consommation de produits et de services entre les membres et généreraient une contribution à l'égalité femmes-hommes et à la prospérité québécoise.

¹ RECHERCHE ÉCONOMIQUE RBC (2013). *Les Canadiennes prennent le flambeau*.

² STATISTIQUES CANADA (2015). Enquête sur la population active, Estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, Tableau CANSIM 282-0012, [En ligne]. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26>] (Consulté le 20 août 2015).

³ FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP (2013), *Indice entrepreneurial québécois*, présenté en collaboration avec la CDPQ et Léger Marketing, page 13

⁴ Ibid. page 14

2 - DÉFI CHOISI PAR LE RFAQ : L'ACCÈS AU MARCHÉ

Lors de la Conférence sur l'autonomisation économique des femmes organisée par l'ACDI et ONU Femmes le 4 octobre 2011⁵ et bien qu'à des niveaux différents, les trois mêmes défis mondiaux auxquels les femmes font face pour se lancer en affaires ont été identifiés clairement :

1. Accès au financement
2. Accès au marché
3. Promotion du leadership féminin

Le RFAQ a choisi le **défi de l'accès au marché** puisqu'il présente une occasion réelle pour les femmes à court et moyen termes de réduction des inégalités à l'emploi et à leur participation dans les lieux de pouvoir et d'influence. Ce défi demeure peu exploré alors qu'il mériterait une attention prioritaire, car les retombées des initiatives en ce sens sont directement reliées à la croissance économique provinciale. Nous sommes convaincus que ce choix favorisera l'augmentation de la crédibilité des dirigeantes d'entreprises dans des secteurs où elles sont actuellement peu reconnues et l'embauche de femmes dans des emplois non conventionnels, de même que les ventes de produits et services dans le reste du Canada (RDC) et à l'international alors que les femmes se concentrent majoritairement sur les marchés locaux.

Selon WCI dans son dernier sondage de 2013, les achats des grandes chaînes d'approvisionnement mondiales auprès des femmes entrepreneures sont microscopiques soit de l'ordre de 1 %.

Loi du gouvernement étatsunien

En réaction à cette situation inéquitable, le gouvernement américain avait déjà réagi en matière de diversité des fournisseurs en promulguant le *Small Business Act of 1958*⁶.

- *Proactively finding, reaching out to and including under-represented business owners in procurement activities*
- *Originated in the US with initial focus on small business, veterans, women and minorities*

Cette loi exige des sous-traitants gouvernementaux qu'ils allouent 23 % de leurs achats de biens et de services à des PME ou à des entreprises minoritaires. En 2011, les résultats étaient à hauteur de 20 à 22,8 %.⁷

Devenus chef de file en matière de diversité des fournisseurs, les États-Unis ont ensuite élargi le champ d'action initial au secteur privé en enjoignant les grandes entreprises à allouer annuellement 5 % de leurs achats à des entreprises « minoritaires » : femmes, personnes avec incapacité, autochtones, immigrantes et autres.

Bénéfices tangibles retirés par les grandes sociétés

Au-delà de la responsabilité sociale du « bon citoyen » de plus en plus prisée par la population, plusieurs multinationales américaines ont emboîté le pas à la vue du potentiel concret de l'accès à un plus grand bassin de fournisseurs solides en mesure de répondre à leurs besoins variés et se

⁵ EDRMS #5703302

⁶ WOMEN'S ENTERPRISE ORGANIZATIONS OF CANADA (WEOC) : Banque d'information

⁷ Annexe 1, US Supplier Diversity Evolution

sont dotées d'un programme de diversité de fournisseurs. Les bénéfices tangibles générés par l'implantation de la diversité d'approvisionnement sont à la portée des grandes entreprises :

- Détenir un avantage concurrentiel
- Réduire les coûts d'achat et la dépendance envers les fournisseurs actuels
- Bénéficier d'une base diversifiée de clients et d'employés
- Engendrer un rapport coûts-bénéfices intéressant des ressources locales et de la rapidité de la proximité
- Stimuler l'innovation et accroître les probabilités de demandes de brevets pour un éventail plus vaste de domaines technologiques
- Obtenir des produits et services sur mesure et en petites quantités requises notamment à certaines étapes du développement de produits et des tests
- Créer des occasions d'affaires auprès d'autres grandes entreprises, établissements et gouvernements, qui possèdent leurs propres politiques en matière de diversité et leurs propres exigences au niveau de contenu local

Mentionnons quelques entreprises actives en matière d'approvisionnement diversifié : Boeing, Coca-Cola, DELL, IBM, Kellogg's, Merck, Proctor & Gamble, Walmart et autres⁸.

Critères d'admissibilité – entreprises minoritaires

Pour être admissibles à ces programmes, les entreprises dites minoritaires doivent respecter les critères suivants :

- Détenues à 51 % par une femme
- Gérées et contrôlées par une femme
- Basées dans notre cas au Canada
- Axées sur la croissance
- Dotées d'états financiers sains
- Capables de respecter des délais de livraison pour les commandes d'envergure

Au Québec, selon Sous-traitance industrielle Québec (STIQ), 30 % des PME disent faire affaire avec l'État québécois pour la fourniture de produits et services. Les principaux défis auxquels elles font face sont l'exigence des appels d'offres (taille ou gestion des dossiers) et l'absence de rétroaction à la suite du rejet de leurs soumissions.⁹

Les PME représentent 99 % des entreprises au Québec, emploient 50 % des travailleurs et contribuent à 50 % du PIB selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)¹⁰.

Nous recommandons au gouvernement du Québec de saisir cette occasion de se positionner comme chef de file au Canada en matière de diversité d'approvisionnement en facilitant l'accès des PME, particulièrement à celui des PME minoritaires, à sa fourniture de biens et services et en encourageant les grands donneurs d'ordres privés à l'imiter rapidement.

⁸ Annexe 2, US Supplier Diversity Evolution

⁹ LES AFFAIRES, 17 octobre, 2015, *Les PME ont de la difficulté à répondre aux appels d'offres publics*. François Normand. Page 23

¹⁰ Ibid.

3 - ACTIONS DU RFAQ : RELEVER LE DÉFI AVEC LES ENTREPRENEURES

Fort de ses 35 ans d'entreprise privée dédiée au succès et au rayonnement des femmes d'affaires du Québec au moyen du réseautage d'entraide, le RFAQ est en mesure d'affirmer qu'il a acquis une connaissance profonde des inégalités en accès à l'emploi – conventionnel ou non -, au financement, et au marché des grands donneurs d'ordres. De surcroît, il sait que l'accès aux réseaux professionnels et associatifs, lieux d'information et de pouvoir privilégiés, représente en soi un élément-clé d'accès au marché. La situation inéquitable l'a toujours préoccupé et il a à cœur la mise en place de conditions égales permettant aux femmes d'exercer pleinement leurs droits et leurs choix et de développer leur plein potentiel. À cet effet depuis des décennies, le RFAQ collabore avec les instances gouvernementales aux démarches variées de consultation et promeut par ses actions et à travers ses outils de communication les actions gouvernementales.

Le RFAQ bonifie et optimise ses valeurs sûres que l'équipe de direction et les 13 comités régionaux traduisent en activités ciblées au service de ses 2000 membres actuelles et des autres femmes actives du Québec. Je pense particulièrement au concours Prix Femmes d'affaires du Québec, aux programmes de formation sur mesure et aux activités de réseautage.

Prix Femmes d'affaires du Québec

Après 15 ans, le **concours Prix Femmes d'affaires du Québec (PFAQ)** se positionne comme l'unique concours s'adressant aux entrepreneures, cadres, dirigeantes et professionnelles qui se distinguent dans toutes les régions du Québec. Des femmes d'affaires reconnues pour leur savoir-faire et leur savoir-être, leurs réalisations probantes et leur rayonnement dans toutes les sphères de l'économie québécoise, au plan local, national et international. Dans ses neuf catégories – dont cinq sont des entrepreneures –, 379 finalistes ont été honorées incluant 207 entrepreneures, parmi elles 137 lauréates ont été primées dont 78 entrepreneures et 15 femmes dont 8 entrepreneures ont reçu le prix Réalisations lors du prestigieux gala annuel de remise des prix. Le gala annuel PFAQ est devenu un haut lieu de réseautage où femmes et hommes issus des sociétés publiques et privées échangent, renouent ou créent de fructueux liens d'affaires.

C'est avec fierté que je souligne que six lauréates entrepreneures sont membres du programme Développement économique Féminin.

Nous remercions le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, maintenant le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, pour son loyal partenariat au concours depuis son lancement en 2001 par la remise d'un prix et le Secrétariat à la condition féminine, qui fait de même depuis 2012. Ces partenariats attestent la qualité du concours et du foisonnement de femmes d'affaires exceptionnelles qui soumettent leur candidature. Ils sont importants pour le rayonnement de ces entrepreneures inspirantes, fières et contributrices actives à la réduction de plusieurs types d'inégalités dans leurs secteurs d'activité respectifs. Pour une entreprise en développement de marché, il importe d'être non seulement connue, mais reconnue. Nous vous remercions pour le maintien annuel de ce partenariat gouvernemental année après année.

Programmes de formation

Les **programmes de formation** demeurent au cœur des services offerts aux membres du RFAQ et ils évoluent en synergie avec l'évolution des pratiques, des outils de communications et des besoins de connaissances spécifiques aux entrepreneures – gouvernance, vision stratégique, gestion, comptabilité, finance et ressources humaines, pour ne nommer que celles-là.

Nous les créons et les actualisons comme un moyen d'améliorer l'employabilité, un complément à la formation scolaire, une solution palliative à l'obsolescence des compétences et comme un élément-clé dans l'autonomisation économique des femmes dans une perspective d'équité.

Dans la foulée de ses premières initiatives couronnées de succès comme la création de Femmes d'affaires sans frontières^{MD} (FASF) qui fournissait de la formation et de l'information aux femmes prêtes à accéder aux marchés étrangers et le partenariat de plusieurs années avec la Banque de développement du Canada (BDC) associé à des programmes de formation et de mentorat Femmes vers le sommet^{MD} qui s'adressaient aux femmes en démarrage ou en développement d'entreprises, le RFAQ a élaboré et implanté récemment des programmes d'une durée d'un an en misant sur l'intégration en profondeur des concepts et des comportements.

Pour l'entrepreneure-dirigeante qui désire ardemment la croissance de son entreprise et de sa main-d'œuvre et l'occasion d'enrichir ses compétences dans une perspective coopérative, le programme de formation avant-gardiste Accélérateurs coopératifs de croissance itérative (ACCROIT) est la solution depuis avril 2014! Quant au programme ACCROIT-Tremplin lancé en avril 2015, il s'adresse à deux clientèles entrepreneuriales. D'une part aux travailleuses autonomes et aux propriétaires de très petites entreprises qui ont à cœur la croissance de leur entreprise tout en ayant la possibilité de s'adjoindre une main-d'œuvre qualifiée. D'autre part, aux responsables des ressources humaines et de la comptabilité déléguées par des dirigeantes y voyant une occasion privilégiée de contribuer à la bonification de leurs compétences.

Grâce à la participation financière d'Emploi-Québec, direction régionale de l'Île-de-Montréal, les frais de participation à ce programme sont vraiment abordables pour nos PME, même les plus petites.

Non seulement cette participation financière d'Emploi-Québec devrait-elle être maintenue, mais nous recommandons qu'elle soit accrue et s'applique en amont dans la mise à niveau régulière des programmes existants et dans l'élaboration de programmes connexes adaptés à la réalité évolutive du marché interne, canadien et international. Sans compter que les travailleuses autonomes et les entrepreneures de toutes les régions du Québec ont droit à l'égalité des chances et de la réussite que procure l'accès à ces programmes de formation ciblés ; ils devraient être offerts et à coûts abordables à travers la province.

Activités de réseautage

Maîtriser les habiletés relationnelles de première importance en **réseautage** stratégique s'apprend par la formation et, surtout, par la mise en pratique fréquente et participative aux bons endroits, aux moments stratégiques et avec les bonnes personnes. Les activités variées de réseautage du RFAQ – aux niveaux provincial et régionaux — sont conçues pour permettre aux membres et aux invités de se présenter et d'échanger dans leurs champs d'activité et de compétences pour être mémorables, de s'entraider par l'échange d'information spécifique, de se connecter les unes aux autres et d'enrichir leurs réseaux de contacts influents, professionnels et personnels. Et tout aussi important, d'augmenter leur confiance en elles et de le faire dans le plaisir.

Qui plus est, ces rencontres de réseautage ou les autres assorties de périodes de réseautage constituent des occasions inestimables où les dirigeantes, cadres et professionnelles comme les entrepreneures sont sensibilisées à leurs enjeux d'affaires mutuels et différents. Cette sensibilisation les habilite à mieux apprécier la réalité lorsqu'elles se trouvent en situation cliente-fournisseur – par exemple une entrepreneure avec sa comptable, son avocate ou sa banquière – et à proposer des solutions ou des services mieux appropriés. Mieux se connaître les incite en plus à faire des affaires entre elles et à se référer des clients ou des ressources appropriées.

En 2015 seulement, soulignons la tenue au Québec de 450 activités d'accompagnement, de réseautage, d'orientation, de formation et de maillage pour les femmes d'affaires.

4 - ACTION INNOVATRICE DU RFAQ : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FÉMININ

À titre de nouvelle présidente-directrice générale du RFAQ en juin 2010, j'ai amorcé le début d'un nouvel essor distinctif dans le cadre de l'entrepreneuriat féminin :

- Négociations en 2010 avec WCI pour certifier les EPF québécoises et ensuite avec Women's Business Enterprises Canada (WBE Canada).

Avantage prioritaire associé avec l'accès au grand marché nord-américain : bénéficier dans une volonté d'efficacité dès la signature des ententes de la crédibilité, de la notoriété, de l'expertise, du soutien et des réseaux de groupes connus et reconnus au Canada et à l'international.

- Participation en 2011 au Groupe de travail canadien pour la croissance des entreprises appartenant à des femmes (Taskforce for Women's Business Growth). Une donnée avait particulièrement retenu mon attention : « au cours des dix prochaines années, une augmentation de 10 % du nombre d'entreprises dans lesquelles des femmes détiennent une participation majoritaire pourrait faire grimper la contribution économique à 198 milliards de dollars. »¹¹

D'où la recommandation expresse à nos dirigeants politiques de tous les niveaux d'en faire davantage pour appuyer les entrepreneures canadiennes, une stratégie que le Groupe juge essentielle au maintien de la croissance économique du pays.

- Établissement en 2011 de la Table d'Entrepreneuriat fruit de la mobilisation de gens d'affaires chevronnés et influents provenant de secteurs d'affaires et financiers variés qui résulte en la création en avril 2012 du programme Développement économique Féminin (DEF). Ces collaborateurs convaincus et convaincants sont dans leurs secteurs d'activité et dans leurs réseaux de fervents ambassadeurs de la force méconnue et sous-exploitée des femmes-chefs d'entreprises et sur lesquels nous pouvons compter.

Initiative du RFAQ, le programme Développement économique Féminin (DEF) vise à faciliter le développement des entreprises à propriété féminine du Québec en croissance dont le capital-actions est détenu à 51 %. Ce programme vise également à encourager les grandes sociétés publiques et privées à porter une attention positive aux entreprises appartenant à des femmes dans le cadre de leur politique d'achat.

Bien que la démarche soit parfois perçue par les grandes sociétés comme une demande d'ajout de fournisseurs, ce n'est pas le cas. À titre d'exemple, les grandes sociétés pourraient inclure dans leur contrat une clause requérant de leurs fournisseurs majeurs qu'ils s'approvisionnent auprès des fournisseurs minoritaires à un certain pourcentage du contrat. Ainsi, ils s'assureraient que les produits innovants dont ils pourraient tirer profit se retrouvent indirectement dans leur chaîne d'approvisionnement sans pour autant devoir augmenter leur nombre de fournisseurs. Les PME à propriété féminine sont de puissants moteurs de l'économie incluant la mixité dans la création d'emplois et une présence accrue dans les secteurs non conventionnels. De plus, elles sont des modèles inspirants et d'influence dans leur secteur d'activité, en région comme dans les grands centres, d'où l'importance de soutenir et d'encourager leur croissance.

¹¹ RECHERCHE ÉCONOMIQUE RBC, octobre 2013. *Les Canadiennes prennent le flambeau*, page 5, note 10

Enjeux et accomplissements

Les **principaux enjeux** québécois que nous avons identifiés en 2012 et sur lesquels les actions de la petite équipe dynamique du RFAQ ont porté particulièrement sont :

1. Sensibiliser et convaincre les grandes sociétés canadiennes, filiales américaines ou non, d'appliquer au Québec les bonnes pratiques de diversité d'approvisionnement qu'ils privilégient ailleurs en Amérique du Nord;
2. Sensibiliser et convaincre les gouvernements fédéral, provincial et municipaux d'appliquer au Québec les bonnes pratiques de diversité d'approvisionnement qui existent ailleurs en Amérique du Nord ;
3. Réduire ou supprimer la barrière de la langue que ressentent les entreprises des autres provinces canadiennes et des États-Unis face aux entreprises francophones québécoises;
4. Convaincre les femmes-chefs d'entreprises du Québec que la langue n'est pas une barrière infranchissable : à court terme, nous les accompagnons, et à moyen terme elles sont encouragées à apprendre l'anglais des affaires;
5. Faciliter les rencontres et favoriser l'entraide entre EPF certifiées;
6. Convaincre des partenaires privés de soutenir la promotion et les activités du programme DEF.

Par ailleurs et l'équipe de DEF le clame fièrement, en moins de trois ans, nos **accomplissements** sont remarquables et remarqués, même à l'échelle nationale. Nous y voyons une confirmation de la pertinence du programme et de ses activités : accompagnement, formation, réseautage et travail de terrain.

Grâce à la détermination du RFAQ et à l'écoute des besoins variés des femmes propriétaires d'entreprises, des grands donneurs d'ordres, de Condition féminine Canada, du Secrétariat à la condition féminine, d'Emploi-Québec et de nos précieux partenaires, les actions suivantes ont porté des fruits :

- Plus d'une trentaine de présentations animées par la PDG du RFAQ sur le contenu et les avantages du programme DEF aux femmes entrepreneures à travers le Québec et soutenu par le Secrétariat à la condition féminine du Québec
- Plus de 750 entreprises rencontrées pour l'obtention de contrats
- Accompagnement des EPF en préparation et en suivi stratégiques de toutes les missions commerciales et mentorat sur mesure
- Programmes de formation ACCROIT et ACCROIT-Tremplin – création et implantation d'une formation en gestion de la croissance et de l'accès à de nouveaux marchés

Nous avons largement dépassé les objectifs du programme DEF grâce à la collaboration enthousiaste de nos partenaires, des membres de la Table d'Entrepreneuriat devenu le Comité 50 + Une. Mentionnons des réalisations probantes :

- 64 entreprises québécoises certifiées WCI ou WBE Canada :
- Chiffre d'affaires global de 300 M\$ et plus de 1000 emplois des 64 entreprises certifiées;
- Organisation de la *Conférence WEConnect International* à Montréal (sept.- 2014);
- 10 missions commerciales avec les EPF au Canada et aux États-Unis ;
- Mises en contact des EPF avec de grandes entreprises comme Costco, Bureau en Gros, Ogilvy, Merck, Boeing, etc.;
- Organisation de la journée annuelle des grands donneurs d'ordres, *Cap vers la réussite* (oct - 2015) ;

- Octroi des premiers Prix Développement économique Féminin dans le cadre du gala Prix Femmes d'affaires du Québec 2015.

La reconnaissance nationale en fait aussi foi avec l'obtention de trois des six prix de l'événement WEConnect International annuel tenu à Toronto le 13 novembre 2015 et d'un prix à l'événement de 2014 :

- *Entreprise certifiée de l'année 2015* à deux entreprises du Québec ;
- *Champion de la diversité des fournisseurs 2015* au RFAQ;
- *Partenaire canadien de l'année 2014* au RFAQ

Quatre ans plus tard, force nous est de constater que nos acquis encore fragiles doivent être protégés et que les enjeux persistent, mais à des niveaux différents. Grâce au suivi étroit et régulier de la situation et à l'expérience acquise par l'équipe de terrain du RFAQ, nous en connaissons mieux la teneur et les moyens les plus appropriés pour les réduire ou les supprimer.

Projets ambitieux

Pour poursuivre sa mission et répondre aux besoins accrus des membres certifiées actuelles et futures et des entrepreneures autochtones, avec incapacité et immigrantes des projets à la hauteur de nos ambitions ont été élaborés et pour la réalisation desquels le RFAQ requiert du soutien additionnel et diversifié.

Intentions de croissance

Il est connu que la croissance des entreprises est la clé pour perdurer en affaires. Elle permet également aux entrepreneurs de s'adapter aux nouvelles réalités du marché et provient bien souvent de la propension à innover.

La proportion des propriétaires d'entreprise au Québec ayant l'intention d'intensifier leurs activités d'affaires au cours des trois prochaines années est de l'ordre de 32,8 % et significativement inférieure à celle du RDC à 44,2 %.¹² La performance du Québec à l'égard du futur de leur entreprise est préoccupante. Elle indique que la fibre de l'ambition ne vibre pas très fort et mérite d'être stimulée.

Intention de création ou de reprise

Quant à l'intention de créer ou de reprendre une entreprise existante, comparativement aux hommes à 18,9 %, seulement 10,8 % de femmes en ont l'intention.¹³ Occasion d'autant plus intéressante à saisir qu'au Québec, 98 000 entreprises (29,4 %) se chercheront bientôt un nouveau propriétaire d'ici 2020, selon la CDPQ, Desjardins et BNC.¹⁴

- **Repreneuriat en quête d'entrepreneures**
En 2014, seulement 17,5 % des Québécois qui se sont lancés en affaires ont privilégié l'option de la reprise ou du rachat d'une entreprise existante, estiment la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et le Fonds de solidarité FTQ dans leur initiative [soyezlareleve.ca](http://www.soyezlareleve.ca).¹⁵

¹² FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP (2013), *Indice entrepreneurial québécois*, présenté en collaboration avec la CDPQ et Léger Marketing, page 9

¹³ Ibid. page 11

¹⁴ <http://www.soyezlareleve.ca/en-savoir-plus-sur-le-repreneuriat-et-la-releve-dentreprise>

¹⁵ Ibid.

Alors que le besoin est criant, parmi les centaines de membres du RFAQ et de DEF plusieurs entrepreneures actuelles présentent un intérêt pour la croissance, la diversification ou la consolidation d'entreprises. De plus, plusieurs membres du RFAQ dont la fibre entrepreneuriale ne demande qu'à être assouvie seraient prêtes à se lancer en affaires par acquisition. Une entreprise dont elles reprendraient la destinée pour l'amener à un niveau supérieur.

Ces femmes ambitieuses, nous sommes en communication directe et continue avec elles et en excellente position pour les jumeler à des expertes en évaluation d'entreprises et en vérification diligente, en financement et en aide juridique, en mentorat et autres besoins.

Projets ambitieux

Je m'adresse notamment à notre gouvernement québécois à qui s'offre une occasion exceptionnelle d'ouverture en se positionnant comme chef de file des provinces canadiennes en matière de diversité d'approvisionnement à l'intention de ses minorités et de leur capacité méconnue de contribuer à l'essor du Québec par leur capacité à réduire les inégalités en emploi et en revenus. Pour mieux soutenir la vitalité des femmes entrepreneures, le RFAQ souhaite une attention particulière et un soutien financier pour réaliser les projets suivants :

- **Création d'un centre de développement des affaires** pour entreprises en croissance, tous secteurs d'activités confondus. Services offerts :
 - Aide à la certification, à remplir les formulaires de déclaration, à la recherche d'informations sur les entreprises ciblées, etc.
 - Missions commerciales : préparation stratégique et individualisée – incluant le soutien en langue anglaise —, prise en charge de l'agenda et de la logistique de la mission, suivis incontournables avec les contacts noués et organisation de rendez-vous avec des clients potentiels
 - Aiguillage avec les organismes comme les Orpex, BDC, EDC, etc.
- **Création d'une certification spécifique pour les entreprises manufacturières détenue par des femmes.**

L'initiative MACH mise sur pied par Aéro Montréal¹⁶ pour les fournisseurs en aérospatiale s'est avérée gagnante à tous points de vue. Ce programme de développement des fournisseurs a pour objectif de stimuler la collaboration et l'innovation au sein de la chaîne d'approvisionnement et d'améliorer la performance et la compétitivité des fournisseurs

Grâce à la collaboration d'Aéro Montréal, le RFAQ pourrait reproduire avec succès ce modèle de certification avec les EPF du secteur manufacturier. Ce processus de développement structuré et individuel comprend trois principales étapes incluses dans un Cadre d'excellence visant l'atteinte de :

- l'excellence en termes de leadership et de gouvernance,
- l'excellence opérationnelle;
- l'excellence dans la planification et le développement de la main-d'œuvre.

À titre informatif, depuis la création du programme MACH : 50 fournisseurs se sont engagés ; 28 parrains offrent du mentorat ; 250 projets sont complétés ; 2,9 M\$ ont été investis directement dans les projets des fournisseurs et 3,9 M\$ indirectement par les fournisseurs dans leurs projets.

¹⁶ [http://www.aeromontreal.ca/mach/#Nouvelles MACH](http://www.aeromontreal.ca/mach/#Nouvelles_MACH)

- **Création d'un centre d'affaires virtuel** pour les différents groupes canadiens de minorités :
 - Plateforme unique d'occasions d'affaires leur permettant de soumissionner sur des appels d'offres ciblés à leur intention
 - RFAQ collabore déjà avec la Women's Enterprise Organizations of Canada (WEOC) qui regroupe plus de 75 000 entreprises dans leur base de données pour répondre aux appels d'offres des grands donneurs d'ordres sans quoi il est difficile d'y accéder.
 - Plateforme de diagnostic comme solution intelligente capable de concevoir et de gérer la stratégie, d'exécuter la séquence des actions requises pour stimuler la croissance, l'innovation et la valorisation de leurs entreprises.
- **Opérations « champions »** – interventions ciblées pour identifier de grandes entreprises prêtes à s'engager à parrainer des PME à propriété féminine à fort potentiel.
- **Opération « multiplicatrice »** – identifier 25 multiplicateurs publics et privés qui accepteront de soutenir haut et fort la cause de la croissance du développement économique au féminin et les outiller pour assurer le rayonnement du message.

Et surtout plus!

Pistes d'action déjà poursuivies inlassablement et stratégiquement qui nécessitent maintenant du soutien additionnel compte tenu de leur influence sur le maintien et l'accélération de la croissance des EPF comme sur ceux des autres entreprises minoritaires et des avantages que les grands donneurs d'ordres en retirent :

- Convaincre les grandes entreprises – et les gouvernements aussi – à maximiser le potentiel sous-utilisé, et donc perdu, de la diversification des fournisseurs
- Travailler de concert avec l'équipe responsable du programme de diversification en interne afin que le leadership de la diversité soit transféré aux mains des décideurs soit celles des acheteurs.
- Obtenir plus des contrats basés sur l'adoption des principes et des initiatives en diversification afin que la masse critique pouvant servir de tremplin devienne « exemplaire » et permette aux autres EPF de conclure plus rapidement les mandats en discussion et stimuler la confiance des acheteurs potentiels dans la valeur ajoutée de l'approvisionnement diversifié.
- Transformer les gouvernements provincial et municipaux en alliés. L'impact des femmes dans l'économie canadienne et québécoise s'avère crucial. Elles détiennent le tiers des entreprises privées canadiennes, sont reconnues pour leur soutien à l'écosystème local et, à titre de femmes et de consommatrices, elles influencent plus de 80 % des décisions d'achat au Canada.

Sans compter que la croissance et la diversification des EPF vers de nouveaux marchés favorisent le recrutement de talents et leur rétention, l'accès à de meilleures conditions de travail et à des emplois à temps plein.

Marché « reste du Canada » (RDC) ¹⁷

Au Québec, 44,5 % des propriétaires brassent des affaires à l'extérieur de leur région administrative, se limitant toutefois au territoire du Québec. Seulement 21,4 % de ces propriétaires québécois sont actifs dans le RDC.

¹⁷ FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP (2013). *Indice entrepreneurial québécois*, présenté en collaboration avec la CDPQ et Léger Marketing, page 36

Marchés internationaux¹⁸

12,3 % des propriétaires d'entreprise du Québec transigent sur les marchés internationaux, une proportion un peu en deçà de celle du RDC (15,5 %). Alors que 50,7 % de ces entreprises sont dites « internationales » puisqu'elles respectent le critère stipulant qu'elles vendent leurs produits ou services à l'extérieur du pays.

Au Québec, un faible 15,2 % des propriétaires d'entreprise a la volonté d'être actif à l'international comparativement à 31,6 % dans le RDC. Écart préoccupant pour les entrepreneurs québécois, dont les femmes font partie, quand on connaît l'importance des échanges internationaux comme élément moteur de l'activité économique.

« Les propriétaires d'entreprise qui ont la volonté d'être actifs à l'international affirment avoir **besoin d'aide** principalement sous forme de contacts influents (68,5 %)¹⁹, mais également sous forme de formation, de réseautage et d'accompagnement. En fait, l'aide requise est diversifiée. »

Cette affirmation confirme le bienfondé de l'initiative de la création du programme DEF depuis 2012. Le programme montre des succès, a acquis de la crédibilité auprès des gouvernements et de gens d'affaires, a consolidé son réseau de contacts influents et est outillé en matière d'expertise pour aller plus loin, plus rapidement et avec des partenariats solides. Il est certain que l'aide gouvernementale du Québec accroîtrait la génération de résultats ciblés, mesurables et durables des ventes au RDC et à l'international.

De surcroît, la faible valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain s'avère un atout majeur pour les entreprises actuellement exportatrices... dont plusieurs sont membres du RFAQ ou de DEF ou encore sur le point de l'être. Besoin d'aide rapidement pour des résultats positifs tout aussi rapidement!

Besoin d'aide et recommandations

- Offrir des mesures préférentielles et innovantes aux sociétés qui octroieront des contrats à des entreprises appartenant à des femmes et autres minorités au Canada et à l'étranger. Ce serait un pas vers la rupture avec la division sexuée des rôles dans la société. Nous souhaiterions que le Conseil du Trésor vise l'adoption de mesures en matière de diversité des fournisseurs à l'intérieur de son propre ministère.
 - Une réflexion a déjà été amorcée à savoir que dans l'éventualité d'un appel d'offres où deux soumissions reçues sont de prix égal et de qualité égale, quelques points supplémentaires sont accordés à l'entreprise détenue par une minorité (femme, autochtone, gai, lesbienne, transgenre ou minorité visible).
 - Une alternative serait que pour tout appel d'offres où un nombre de soumissionnaires est requis, par exemple six, qu'on s'assure qu'au moins une soumission soit déposée par une entreprise détenue par une minorité.
 - Une action stratégique démontrant le leadership ministériel serait la diffusion, la promotion et l'application rapide des mesures préférentielles en interne et dans les autres ministères.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

- Offrir du soutien financier additionnel – situation dans le RDC
 - En situation nationale de croissance faible et de rigueur administrative, lors de nos rencontres entre dirigeantes de WEOC et du RFAQ, il est clair que le soutien financier gouvernemental fait partie des priorités à l'agenda. Nous ne pouvons passer sous silence que, contrairement au Québec, les femmes entrepreneures de régions canadiennes obtiennent déjà du soutien financier additionnel. À titre d'exemple dans l'Ouest canadien, elles ont accès à des programmes de prêts fédéraux, alors qu'à l'opposé dans l'Est, elles bénéficient d'aide pour accéder aux chaînes d'approvisionnement et à l'exportation.

- Créer dans la prochaine année un Bureau de la croissance des EPF, au-delà du programme mixte Passeport entreprises
 - Élaboration et implantation par le RFAQ d'un programme pilote en collaboration avec le MÈIE et autres intervenants experts en entrepreneuriat féminin et dans la dynamique sectorielle du Québec, du RDC et à l'international.

- Faciliter l'accès au financement aux EPF

Bien que le RFAQ reconnaisse l'importance décisive du financement pour se lancer en affaires, il a plutôt opté pour l'accès au marché. Par ailleurs, nous en connaissons le besoin criant pour les entreprises en phase de croissance, de diversification, de repreneuriat et de développement de marché extérieur. Ainsi, nous facilitons l'accès au financement à nos EPF en les aiguillant dans leurs démarches vers les programmes existants ou en collaborant avec les gestionnaires des programmes existants.

- Soutenir les actions du RFAQ en réponse au besoin d'aide exprimé précédemment par les entrepreneures et régulièrement par ses membres.
 - Accompagnement à l'international

Grâce à son organisme à but non lucratif Femmes d'affaires sans frontière (FASF) les femmes entrepreneures, membres ou non-membres du RFAQ, qui ont décidé d'être actives à l'international bénéficieront de l'accompagnement d'expertes. Au programme : formation en évaluation de marché, en préparation et sur le terrain en mission commerciale, en application d'import-export sécuritaires et autres.

Non seulement le soutien financier au fonctionnement de ce programme serait-il approprié, mais aussi le partage de l'expertise gouvernementale précieuse en ce domaine.

- Programmes de formation évolutifs et adaptés à la situation des EPF.

Conscientes de l'importance de la formation continue et adaptée à leur situation et à leur développement de marché, les EPF sont prêtes à investir dans les activités de formation à coûts abordables. Par contre pour le RFAQ, les frais d'inscription ne suffisent pas à couvrir les coûts d'élaboration et de mises à niveau des programmes, du matériel didactique électronique et papier, de la formation des formatrices, des mini pilotes, de webinaires et de la promotion des programmes même.

Pourtant les dirigeantes de PME d'autres provinces bénéficient de fonds pour l'ensemble de la création des programmes de formation – traditionnelle ou à distance.

- Information en français SVP!

La majorité de l'information internationale et nationale diffusée par WCI, WBE Canada et WEOC est de langue anglaise : courriels de grands donneurs d'ordres, courriels et rapports des organismes, webinaires et autres. Nos entrepreneures unilingues francophones ou peu familières avec l'anglais des affaires sont de toute évidence désavantagées et se butent à des freins « vécus » lors de la démarche de certification et, surtout par la suite, pour en tirer profit. Il y a urgence pour de l'aide à la traduction de qualité!

Fait à souligner, les multinationales étatsuniennes qui visent l'atteinte du 5 % d'achat à des entreprises à propriété féminine et ne peuvent l'atteindre aux États-Unis peuvent le faire en y ajoutant les achats faits par leurs filiales auprès de EPF du Canada.²⁰ Cet atout dont disposent nos EPF québécoises mérite d'être soutenu par le gouvernement québécois au moyen des mesures préférentielles et du soutien financier dans l'accompagnement à la certification, à la formation de base et de pointe, à la participation aux foires commerciales et aux rencontres de réseautage et de maillage, car il profiterait à l'économie dans son ensemble, à la valorisation de la qualité et de la fiabilité des entrepreneures et au positionnement de leader du gouvernement québécois.

Parmi les PME, je réitère que nombreuses sont les entreprises à propriété féminine qui n'ont pas la taille requise pour être des entreprises soumissionnaires primaires. Par contre, plusieurs possèdent l'expertise et les ressources pour être ou devenir rapidement d'excellents fournisseurs secondaires. Ainsi, les entreprises québécoises qui accordent des contrats substantiels à des filiales de multinationales américaines ou à des multinationales, souvent américaines, auraient intérêt à inclure dans le contrat une clause stipulant un pourcentage du montant total du contrat à accorder à des entreprises minoritaires québécoises dont les EPF font partie.

²⁰ Annexe 3 Supplier Diversity in Canada

5 - CONCLUSION

En fait, toutes ces mesures entourant la diversité des fournisseurs et la croissance des entreprises détenues par des femmes ou des minorités ne visent pas à privilégier une certaine classe de notre communauté, mais plutôt à leur faciliter l'accès à l'égalité des chances de se réaliser pleinement et de jouir de revenus équitables tout en ayant la fierté légitime de contribuer à l'amélioration et à l'essor de leur entourage et de générer un retour sur l'investissement du gouvernement directement ou par la voie d'autres organismes dans leurs capacités et leur détermination. Des organismes comme le Réseau des Femmes d'affaires du Québec offrent avec succès dans les grands centres comme en région depuis 35 ans à ces entreprises de l'accompagnement stimulant et des outils adaptés pour y parvenir plus facilement et plus rapidement.

Préoccupés par les inégalités de revenus, les stéréotypes sexistes du milieu des affaires, la lente ascension des femmes aux lieux d'influence et de pouvoir et la méconnaissance des capacités des femmes entrepreneures, depuis plusieurs années, nous identifions des EPF à fort potentiel de croissance. De plus, soutenu par nos partenaires, nous conscientisons inlassablement, les grands donneurs d'ordres à l'importance de s'approvisionner auprès des entreprises compétentes d'ici et de leur permettre de contribuer aussi à la prospérité du Québec. Jusqu'ici, en dépit du mince soutien accordé par notre gouvernement, nous sommes tout de même parvenus au niveau de champions canadiens en matière de diversité des fournisseurs depuis deux ans.

Le RFAQ, en mode amélioration continue de savoir-faire, transpose dans ses divers programmes et activités des connaissances et de l'expertise à jour; il se fait un devoir d'en faire profiter ses partenaires. Fort de nos réalisations et de la crédibilité que nous avons établie, nous croyons à l'impact majeur que le programme Développement économique Féminin peut avoir sur la route de l'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'économie. Pour amener ce programme à un niveau supérieur et offrir nos activités de promotion, de formation et de réseautage à l'ensemble des Québécoises, nous avons besoin d'un leader engagé et inspirant pour nous aider à accélérer et à ancrer le processus de conscientisation des donneurs d'ordres et passer à l'action plus rapidement.

Dans le cadre de la campagne électorale de 2014, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a pris par voie de communiqué le 8 mars²¹ des engagements en matière de soutien à l'entrepreneuriat féminin afin de rejoindre la moyenne canadienne en accompagnant les femmes entrepreneures dans la réalisation de leurs ambitions. De plus, il y est mentionné que pour les organismes et sociétés publics qui procèdent à des appels d'offres, un critère supplémentaire fera partie de l'évaluation, soit la présence d'une politique d'équité mise en place chez les entreprises soumissionnaires de 50 employés et plus. Elles devront faire état dans leur rapport annuel des mesures prises pour accroître la participation des femmes dans les fonctions de direction ainsi que dans les chaînes d'approvisionnement. « Les femmes jouent un rôle capital dans la croissance de nos entreprises et la prospérité de notre société concluait le chef du parti dans le communiqué. »

Nous croyons qu'à titre de premier ministre du Québec, monsieur Couillard est sensible à l'idée que son gouvernement soit le modèle exemplaire au Canada en matière de diversité des fournisseurs. Le Réseau des Femmes d'affaires du Québec l'assure, et toute instance gouvernementale impliquée, de son entière collaboration dans cette démarche de priorisation de l'avancement des femmes *Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

²¹ Annexe 4, Communiqué de presse, Parti libéral du Québec, 8 mars 2014

ANNEXE 1 :

Supplier Diversity, Targets and SD growth in the US

Targets and SD Growth in the US



US Federal Procurement [Contract Award Goals](#) drove demand in the early years. Targets are:

- 23 percent of prime contracts for small business;
- Percent of prime and subcontracts:
 - Minority 5%
 - Woman-owned 5%
 - HUBZone small businesses 3%
 - Service-disabled veterans 3%
- Results range from 20 – 22.8% (2006 – 2011)

Supplier Diversity Canada is an initiative of
WOMEN'S ENTERPRISE CENTRE

Supported by Status of Women Canada &
Business Development Bank of Canada
Canada

ANNEXE 2 : Supplier Diversity, Who's Doing It? (US)



ANNEXE 3 :

Supplier Diversity in Canada et Opportunity in Canada

Evolution of Supplier Diversity in Canada



Private sector driven, largely through

- US multinationals with advanced programs which are expanding into Canada (eg Target, oil & gas companies)
- Canadian corporations with significant US investments (eg BMO)
- Other Canadian corporations and financial institutions with diversity as a core value (eg RBC, Telus)
- Aboriginal and local procurement requirements drive some adoption (eg infrastructure projects in Northern Alberta)

Supplier Diversity Canada is an initiative of
WOMEN'S ENTERPRISE CENTRE

Supported by Status of Women Canada &
Business Development Bank of Canada
Canada

Opportunity in Canada



- Women establishing businesses at higher rate than men
- Growth lies in export – supplier diversity programs offer accelerated access, clearer navigation to procurement opportunities
- US multinationals are expanding programs to reach Canadian suppliers
- Canadian awareness and adoption will continue to accelerate

Supplier Diversity Canada is an initiative of
WOMEN'S ENTERPRISE CENTRE

Supported by Status of Women Canada &
Business Development Bank of Canada
Canada

ANNEXE 4 :

Communiqué de presse, *Les femmes au cœur du développement économique du Québec*, Parti libéral du Québec, 8 mars 2014



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

LES FEMMES AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Montréal, le 8 mars 2014 – En cette 4^e journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a proposé de nouvelles mesures visant à accroître la participation des femmes dans les centres et postes de direction et dans les métiers non traditionnels.

« Pour atteindre nos objectifs en matière de croissance économique et d'égalité femmes-hommes, il est important que les femmes s'engagent davantage dans la création d'entreprises et les métiers dits non traditionnels. Un gouvernement libéral qui s'occupe des vraies affaires agira de manière à ce que les femmes soient bien représentées dans toutes les sphères de la vie économique », a déclaré le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard.

En cette journée internationale de la femme, Philippe Couillard a pris les engagements suivants :

Renforcer la présence de femmes dans les centres décisionnels

Aujourd'hui, un poste sur cinq dans les conseils d'administration est occupé par une femme. De grands progrès ont été faits, cependant, la participation des femmes dans les milieux décisionnels de la société peut et doit s'améliorer. Le gouvernement libéral a marqué l'histoire en présentant un

conseil des ministres à parité hommes-femmes et en exigeant de même pour les conseils d'administration des sociétés d'État. C'est un objectif vers lequel le secteur privé doit tendre.

Un gouvernement libéral, de concert avec l'Autorité des marchés financiers, instaurera un programme « appliquer ou expliquer », de façon à ce que les entreprises inscrites en bourse se dotent d'un plan pour une représentation féminine équitable dans la haute direction et les conseils d'administration.

Quant aux organismes et sociétés publics qui procèdent à des appels d'offres, un critère supplémentaire fera partie de l'évaluation, soit la présence d'une politique d'équité mise en place chez les entreprises soumissionnaires de 50 employés et plus. Elles devront faire état dans leur rapport annuel des mesures prises pour accroître la participation des femmes dans les fonctions de direction ainsi que dans les chaînes d'approvisionnement.

Soutenir l'entrepreneuriat féminin

C'est au Québec que le taux d'activité au marché du travail des femmes de 15 à 49 ans est le plus élevé, et nombre d'entre elles décident de créer leur propre entreprise. Les politiques passées du gouvernement libéral ont grandement contribué à cette avancée, pensons à la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale, au déploiement des places en garderie et à la norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.

Afin de rejoindre la moyenne canadienne de création d'entreprises, un gouvernement libéral accompagnera les femmes entrepreneures dans la réalisation de leurs ambitions. Des activités de promotion spécifiques à l'entrepreneuriat féminin seront développées avec l'aide de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et le réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ). Dans cette perspective, le programme Femmessor sera bonifié afin d'améliorer les services de financement, réseautage, accompagnement et de formation.

De plus, les centres locaux de développement (CLD) en collaboration avec Investissement Québec et devront développer des stratégies et des moyens pour accroître l'entrepreneuriat féminin, notamment auprès des jeunes femmes.

Valoriser les métiers non traditionnels

D'ici 2020, 1,4 million de postes devront être pourvus et près du tiers demanderont une formation professionnelle ou une formation technique. Dans cette perspective et dans celle de l'égalité entre hommes et femmes, il faut accroître la valorisation de ces formations, notamment des métiers non traditionnels auprès des jeunes femmes.

Pour ce faire, un gouvernement libéral insistera sur l'importance que l'information relative aux métiers non traditionnels soit offerte et accessible aux jeunes filles lors des rencontres d'orientation au secondaire. De plus, il faut sensibiliser les employeurs à la présence de femmes dans les métiers non traditionnels afin d'améliorer leur présence. Des campagnes de promotion seront élaborées auprès des jeunes filles et des entreprises pour atteindre ces objectifs.

« Les femmes jouent un rôle capital dans la croissance de nos entreprises et la prospérité de notre société. De grands progrès ont été faits au fil des années au Québec et un gouvernement libéral majoritaire continuera à prioriser l'avancement des femmes et soutiendra leur apport au développement économique de notre société. Car nous, on s'occupe des vraies affaires », a conclu le chef du PLQ.

– 30 –

Source:

Gabrielle Collu

Directrice des communications

Parti libéral du Québec

Tél. : 514-288-4364

1 (800) 361-1047

collug@plq.org

Parti libéral du Québec

www.plq.org